

Congratulations on the purchase of your Kineticico Water System.

Kineticico Canada Incorporated warrants its Water Softeners, Filters and Membrane Systems to be free from defects in material and workmanship according to the following terms and conditions:

What is Covered?

Any faulty parts will be replaced at no extra charge for the part, if it fails within the following time periods originating from the date of purchase of your system:

I. Softeners*

- 4** Four years on Compact Commercial Softeners, Commercial Plus Softeners and Kineticico Softeners (ambient temperature models)
- 4** Four years on Kineticico Residential Water Softeners
- 3** Three years on Powerline™ Softeners
- 1** One year on Compact Commercial Softeners (high temperature models)

*(*When oxidizing agents are present, the softener must be a Kineticico Carbon Combination System or be preceded by a Kineticico Dechlorination or CRS System. Additionally, the carbon, Chloraban™ or Sulfaban™ media in these systems must be maintained and replaced according to the system's operating instructions. If these conditions are not met, the ion exchange resin is not covered by this Limited Warranty.)*

II. Filters

- 4** Four years on Commercial Plus Filters and Kineticico Filters
- 4** Four years on Kineticico Residential Water Conditioning Systems, Aerators, Neutralizers, Upflow Dechlorinators, Chloramine Reducing Systems (CRS) and Arsenic Guard® Systems
- 3** Three years on Powerline Filters

III. Membrane Systems

- 1** One year on all NSC-Series, H-Series, S-Series, ROAX N-Series, TQ Series, TL Series and TS Series commercial reverse osmosis systems
- 1** One year on Kineticico K5 Drinking Water Station® and AquaKinetic® A200

IV. Other Warranted Products

Other Kineticico products, components and accessories that are not specifically mentioned elsewhere in this Limited Warranty [including but not limited to storage tanks, valves, pumps, filter housings and electrical controls] and/or not manufactured but distributed by Kineticico through authorized dealers, are covered for a period of **one (1)** year from date of purchase. All replacement parts are covered for a period of **one (1)** year from the date of purchase.

V. Replacement Parts

Any replacement parts for Products specifically identified in this Limited Warranty shall be warranted for the remainder of the Products' original warranty period, only. All new replacement parts not mentioned elsewhere in this Limited Warranty are covered for a period of **one (1)** year from the date of purchase.

This Limited Warranty does not include freight or labour charges.

Extension of Limited Warranty to a Subsequent Installation

The ORIGINAL OWNER may move the system to another location. The influent water quality at the subsequent location MUST, however, be within your system's operating specifications. Please contact a local authorized Kineticico dealer prior to installation at another location.

Limits on this Warranty

This Limited Warranty for Commercial Applications covers Kineticico Water Softeners, Filters, Membrane Systems and Deionization Systems installed in any application other than a single family dwelling. Your system must be sold to you by an authorized Kineticico dealer and installed, operated and serviced in accordance with Kineticico's recommendations and any applicable codes in order to receive coverage under this Limited Warranty. The design of the overall treatment system and the performance of your system is related to the chemistry of the water being treated; therefore, this warranty is limited solely to the equipment manufactured and distributed by Kineticico, including replacement product and parts.

This Limited Warranty on the commercial reverse osmosis membrane does not include damage due to scaling, iron and bacterial fouling or freezing. Periodic replacement of filter cartridges and certain filter media (such as carbon, Birm®, calcite, Filter-Ag®, UltrAsorb™, Chloraban™, Sulfaban™ or SRS media) is part of the normal maintenance required by your system. These replacements and media loss due to natural attrition are not covered.

This Limited Warranty does not include damage to your system due to:

- Abuse, misuse or neglect
- Excessive pressure (as specified on product's data sheet)
- Excessive water temperature (as specified on product's data sheet)
- Freezing, alterations or misapplication
- A change in the influent water characteristics
- Power surges
- Influent water conditions outside product data sheet specifications

** Birm and Filter-Ag are federally-registered trademarks of Clack Corporation.*

Registration and Service

To place your system under this Limited Warranty, your authorized Kineticico dealer must register your equipment with Kineticico Incorporated within 30 days of the installation date. For service under this Limited Warranty, contact your authorized Kineticico dealer. Retain your receipt along with this Limited Warranty for reference if service is necessary.

No Other Warranties

THERE IS NO OTHER EXPRESS WARRANTY. IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO THE DURATION OF THIS WRITTEN LIMITED WARRANTY AND ARE EXCLUDED TO THE EXTENT PERMITTED BY LAW. THERE ARE NO WARRANTIES OTHER THAN THOSE CONTAINED HEREIN. IN NO EVENT SHALL KINETICO BE LIABLE FOR INDIRECT, SPECIAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES IN CONNECTION WITH THE USE OR THE LOSS OF USE OF THIS SYSTEM.

How Provincial Law Relates to the Limited Warranty

Some provinces do not allow limitations on how long an implied warranty lasts or the exclusion or limitation of incidental or consequential damage, so the above limitations or exclusions may not apply to you. This Limited Warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from province to province.

Modification of the Limited Warranty

Kineticico does not authorize any other person to assume for Kineticico any other liability in connection with this Product. The dealer has no authority to make any representations on behalf of Kineticico or to modify the terms of Kineticico's Limited Warranty in any way.

Félicitations pour l'achat de votre système de traitement d'eau Kinetico.

Kinetico Canada Incorporated garantit que ses adoucisseurs d'eau et ses filtres, ses systèmes à membrane et sont exempts de défaut de fabrication et de matériel, conformément aux modalités suivantes:

Quels sont les éléments garantis ?

Toute pièce défectueuse sera remplacée, sans frais supplémentaires pour la pièce, si elle fait défaut au cours des périodes de garantie suivantes, à compter de la date d'achat de votre système:

I. Adoucisseurs d'eau*

- 4** Garantie de quatre ans sur les adoucisseurs Compact Commercial, Commercial Plus et les adoucisseurs Kinetico (modèles à température ambiante)
- 4** Quatre années de garantie sur les adoucisseurs d'eau résidentiels Kinetico
- 3** Garantie de trois ans sur les adoucisseurs Powerline™
- 1** Une année de garantie pour les adoucisseurs commerciaux compacts (modèles pour très hautes températures)

(*En présence d'agents oxydants, l'adoucisseur d'eau doit être un système combiné au charbon Kinetico ou être précédé d'un système de déchloration Kinetico ou d'un système CRS. Par ailleurs, la matière filtrante au charbon, au Chloraban^{MC} ou au Sulfaban^{MC} de ces systèmes doit être entretenue et remplacée conformément aux directives d'utilisation du système. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, la résine échangeuse d'ions n'est pas couverte par cette garantie limitée.)

II. Filtres

- 4** Garantie de quatre ans sur les filtres Commercial Plus et les filtres Kinetico
- 4** Quatre années de garantie sur les systèmes résidentiels de conditionnement de l'eau, les aérateurs, les neutraliseurs, les déchlorateurs à courant ascendant, les systèmes de réduction de la chloramine (CRS) et les systèmes Arsenic Guard^{MD} de Kinetico
- 3** Garantie de trois ans sur les filtres Powerline™

III. Systèmes à membrane

- 1** Une année de garantie sur tous les systèmes d'osmose inverse NSC-Series, H-Series, S-Series, ROAX N-Series, TQ Series, TL Series et TS Series de type commercial
- 1** Une année de garantie sur les systèmes d'eau potable K5 Water Station^{MD} et AquaKinetic^{MD} A200 de Kinetico

IV. Autres produits garantis

Les autres produits, composants et accessoires Kinetico qui ne sont pas expressément mentionnés ailleurs dans la présente garantie limitée (notamment, mais sans s'y limiter, les réservoirs de stockage, les robinets, les pompes, les boîtiers de filtre et les commandes électriques) et/ou qui ne sont pas fabriqués par Kinetico, mais qui sont distribués par Kinetico par l'entremise de ses distributeurs agréés, sont couverts pendant un (1) an à compter de la date d'achat. Toutes les pièces de rechange sont couvertes pendant un (1) an à compter de la date d'achat.

V. Pièces de rechange

Toutes les pièces de rechange pour les produits spécifiquement identifiés dans cette garantie limitée ne sont garanties que pour le reste de la période de garantie originale des produits. Toutes les nouvelles pièces de rechange qui ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette garantie limitée sont couvertes pendant un (1) an à partir de la date d'achat.

Cette garantie limitée NE couvre PAS les frais de transport et de main-d'œuvre.

Extension de limitée garantie à une installation subséquente

Le PROPRIÉTAIRE INITIAL peut déplacer le système à un autre emplacement. La qualité de l'eau du nouvel emplacement DOIT cependant répondre aux spécifications de fonctionnement de votre système. Veuillez communiquer avec un distributeur agréé Kinetico près de chez vous pour le déplacement de l'installation vers un autre emplacement.

Limites de la présente garantie

Cette garantie limitée pour les applications commerciales couvre les adoucisseurs d'eau, les filtres, les systèmes à membrane et les systèmes de désionisation de Kinetico installés dans un lieu autre que des habitations unifamiliales. Pour être couvert en vertu de la présente garantie limitée, votre système doit avoir été acheté auprès d'un détaillant Kinetico agréé et il doit être installé, utilisé et entretenu conformément aux recommandations de Kinetico et à toute réglementation en vigueur. La conception et le rendement de l'ensemble de votre système de traitement dépendent de la composition chimique de l'eau traitée; c'est la raison pour laquelle la présente garantie limitée s'applique seulement à l'équipement fabriqué et distribué par Kinetico, y compris les produits et les pièces de rechange.

Cette garantie limitée sur la membrane commerciale à osmose inversée ne couvre pas les dommages dus à l'entartrage, ou gel ou à un encrassement causé par des bactéries ou de la corrosion. Le remplacement périodique des cartouches filtrantes et de certains matériaux filtrants, (comme le charbon, Birm^{MD}, la calcite, Filter-Ag^{MD}, UltrAsorb^{MC}, Chloraban^{MC}, Sulfaban^{MC} ou les médias SRS) fait partie de l'entretien normal nécessaire pour le bon fonctionnement de votre système. Les remplacements et les pertes de matériaux de filtration résultant de l'attrition naturelle ne sont pas couverts.

Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages causés à votre système par :

- Un usage abusif, non approprié ou à une négligence
- Une pression excessive (tel qu'indiqué dans la fiche technique du produit)
- Une température de l'eau excessive (tel qu'indiqué dans la fiche technique du produit)
- Le gel, les altérations ou un mauvais usage
- Une modification des caractéristiques de l'eau traitée
- Les surcharges de tension
- Caractéristiques de l'eau brute au delà des capacités spécifiées sur la feuille de caractéristiques techniques de l'appareil

★ Birm et Filter Ag sont des marques de commerce enregistrées au fédéral par Clack Corporation.

Enregistrement et service après-vente

Pour activer cette garantie limitée de votre système, votre détaillant Kinetico agréé doit enregistrer votre équipement auprès de Kinetico Incorporated dans un délai de 30 jours après la date d'installation. Pour obtenir une assistance quant aux termes de la présente garantie limitée, communiquez avec votre détaillant Kinetico agréé. Conservez votre reçu et votre exemplaire de la présente garantie limitée pour vous y référer en cas de besoin.

Aucune autre garantie

AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE N'EST OFFERTE. LES GARANTIES IMPLICITES, NOTAMMENT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE ÉCRITE ET SONT EXCLUES DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. EN AUCUN CAS LA SOCIÉTÉ NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERTE D'UTILISATION DU PRÉSENT SYSTÈME.

Application des lois provinciales

Il est interdit, dans certaines provinces, d'imposer des limites quant à la durée d'une garantie implicite ou d'exclure les dommages accessoires ou consécutifs ou d'en limiter le montant, de sorte que les limites ou les exclusions précitées pourraient ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie limitée vous accorde des droits précis en vertu de la loi et il est possible que vous ayez d'autres droits selon votre province de résidence.

Modification de la garantie limitée

Kinetico n'autorise aucune autre personne à assumer en son nom des responsabilités relativement au produit visé par la présente garantie. Aucun distributeur n'a l'autorisation de faire des représentations au nom de Kinetico ou de modifier les clauses de la garantie limitée de Kinetico de quelque façon que ce soit.